

# FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Établissement du Pôle Nord-Est  
du 2 décembre 2016

**Vendredi 2 décembre, a eu lieu le comité d'établissement France 3 Nord Est à Strasbourg. Voici tout d'abord la déclaration préalable de Force Ouvrière par Bruno Demange, élu de Nancy, président de la commission économique du CE du pôle Nord-Est, et délégué syndical.**

*« N'est-il pas urgent d'attendre ?*

*Alors que l'heure est venue de nous prononcer sur une nouvelle organisation qui doit voir le jour dans un mois tout juste, des points posent encore question.*

*L'un d'eux en particulier : le choix de se calquer sur la découpe des nouvelles régions !*

*Si l'idée pourrait avoir une certaine cohérence à ce jour, sur le papier...et encore, nous avons cependant la conviction qu'elle se heurte aux nombreuses limites que l'on peut entendre au sujet de la réforme territoriale elle-même.*

*Certes, dans notre réseau, certaines régions ne poseront pas de problèmes, mais d'autres vont clairement se retrouver trop petites...ou trop grandes.*

*Que penser de la situation du Nord-Ouest, composé de multiples directeurs et délégués, qui ne seront amenés à n'exercer que sur une seule antenne...alors que, dans le même temps, des équipes comparables devront gérer des "paquebots" tels que le Grand Est ?*

*Cà, clairement, ce n'est pas cohérent !! Et forcément, nous allons inévitablement vire des disparités, selon que nos responsables hiérarchiques vont se retrouver à gérer une seule, 2 ou bien 3 antennes. Ceci, en raison d'un découpage mal pensé d'un point de vue pratique !*

*Il y a quelques jours encore, nous nous étions résignés à cet état de fait... On pouvait se dire "c'est comme ça", ou "il faut faire avec, puisque la réforme est désormais en place". Or, depuis 3 semaines, la donne a beaucoup changé.*

*En effet, nous savons tous désormais qu'un candidat à la primaire de droite et du centre (devenu depuis LE candidat de la droite à l'élection présidentielle) évoque l'idée selon laquelle les régions trop grandes pourraient être revues, s'il est élu.*

*Voilà qui, en conséquence, doit inviter à réfléchir. Certes, l'élection n'est pas faite, mais on ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé les deux derniers dimanches...et si la probabilité de victoire d'un candidat souhaitant revoir cette réforme n'était pas suffisamment importante pour être prise en compte dans notre stratégie.*

*Est-il si important, finalement, que nos directions épousent le périmètre des nouvelles régions (si celles-ci sont amenées à changer encore ?*

*Ne serait-il pas préférable de « prendre ses distances » avec cette réforme, et d'envisager des DR à taille plus homogènes ? En regroupant par exemple des régions du Nord-Ouest, et en scindant des mastodontes tels que le Grand Est ?*

*Et si l'idée reste de « coller » à une réalité administrative, n'est-il pas préférable de différer tout simplement la mise en œuvre de la réforme, et d'attendre que l'élection présidentielle soit passée ?*

*À la différence d'un projet tel que celui de France Info (qui méritait d'être en place avant que débute toute cette période électorale), il n'y a pas le même caractère d'urgence à "casser" nos pôles. Pour Force Ouvrière, c'est clair, nous y gagnerions en sachant nous donner le temps de la réflexion ! Ainsi, nous éviterions d'avoir à réajuster à nouveau cette copie compliquée, si besoin était... Et nous ne nous ferions pas piéger par les conséquences de cette nouvelle donne. »*

---

Ce dernier CE de l'histoire du pôle Nord Est était donc consacré pour l'essentiel à la réforme du réseau France 3, qui deviendra réalité à compter du 1er janvier.

---

## **I/LE PROJET DE RÉFORME DU RÉSEAU**

Cette réunion était l'occasion d'un dernier débat avant que les élus ne rendent leur avis sur le projet. En préambule, il a été soulevé que de multiples documents avaient été transmis, et que les occasions avaient été nombreuses pour apporter des précisions (ce qui n'a pas toujours été le cas lors d'autres projets).

Au menu des discussions de ce début décembre : l'aspect politique de ce découpage, l'autonomie des nouvelles DR, la particularité du numérique, et l'impact sur certains métiers.

### 1/ UNE RÉFORME POLITIQUE ?

D'entrée de jeu, la direction a souhaité préciser qu'aucune demande n'avait été émise par l'exécutif. Elle a rappelé que les 4 motivations principales étaient :

- une plus grande autonomie dans les régions
- la régionalisation du réseau
- moins de strates
- et une fluidité du management.

Dans le même esprit, la direction a rappelé que François Hollande ne s'était jamais exprimé sur un souhait que le réseau soit calqué sur les nouvelles régions administratives. Mais alors, pourquoi n'a-t-on pas opéré certains ajustements pour que nos différentes DR soient plus homogènes les unes par rapport aux autres ?

## 2/ QUID DE L'AUTONOMIE DE CES RÉGIONS ?

Dans certains documents, et encore ce vendredi dans les propos de la direction, l'idée d'une plus grande autonomie est affirmée.

Mais d'autres documents et propos montrent un projet très axé sur un cadrage éditorial et budgétaire fixé par Paris, et justifiant le remplacement des 4 CE de pôles par 1 seul CE à l'échelle du réseau.

Pour la direction, l'un n'empêche pas l'autre. Elle redit que la volonté de Paris est de fixer la ligne éditoriale des cases, mais pas le contenu à l'intérieur des cases.

Plus clairement, "ce ne sont pas 15 personnes à Paris qui vont effectuer le travail des 3 ou 4000 personnes du réseau".

Toutefois, la direction assume l'expression "autonomie relative" : celle-ci s'applique en toutes circonstances, puisqu'il y a toujours un supérieur hiérarchique. Et c'est d'autant plus évident que France 3 est une chaîne nationale, avec des décrochages. Plus précisément, la direction souhaite que l'on "puisse regarder ce que le voisin fait, mais pas forcément pour faire la même chose" : la volonté n'est pas l'uniformisation, nous explique t'on.

Qu'elle sera donc exactement la marge de manœuvre de chaque directeur régional ? S'il y en aura une, difficile d'en évaluer l'ampleur à ce stade du projet.

## 3/ 13 CE DANS CHAQUE DR, OU 1 SEUL COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT ?

"Parce que la fixation du budget, de la ligne éditoriale générale et de la stratégie de la chaîne sera bien nationale, le CE unique est une réponse" nous dit la direction, qui ajoute par ailleurs qu'elle souhaite que les "instances d'hyper proximité demeurent" et que les "Activités Sociales et Culturelles" du CE restent au bon niveau.

Pour les salariés, en revanche, il y a une volonté que les CE soient à l'échelle des directions régionales, conformément aux principes du projet mettant en avant l'autonomie des régions.

Pour Force Ouvrière, ce n'est pas aussi simple !

Lors de ce CE, nous avons rappelé le contexte global dans lequel ce projet est engagé.

***Tout d'abord, comme pour les autres syndicats, il nous paraît essentiel que chaque antenne puisse exister dans un CE, et il va de soi que des comités dans chaque région a aussi notre préférence.***

***Toutefois, il faut malheureusement regarder la réalité en face, et le devoir de conseil qui nous incombe pour défendre au mieux l'intérêt des salariés nécessite que la vérité soit dite.***

***Avec les lois Rebsamen et El Khomri (que FO n'a pas voulues, contrairement à d'autres), la législation permet désormais une vraie "casse" des instances (de leurs prérogatives, de leurs moyens...) : on peut les réduire, les fusionner, prévoir moins de réunions, moins d'avis (et ceux-ci ne valent plus grand chose !) Tout cela pour dire que nous avons peut-être plus intérêt à trouver un accord (qui permettrait de préserver des conditions plus favorables que le minimum légal), plutôt que de laisser l'administration du Travail décider pour nous, avec un plus fort risque qu'elle se limite à ce qui est fixé par la loi. Avec 2 exemples récents qui vont dans ce sens : à Radio***

**France, et plus récemment pour le CE du siège de France TV, l'an dernier !  
Aujourd'hui, les CE doivent être consultés sur 17 points. Demain, la loi Rebsamen n'en imposera plus que 3 :**

- orientations stratégiques
- situation économique et financière
- politique sociale et emploi.

**Qui peut dire que ces sujets relèvent d'une direction régionale ?**

**Nous savons par ailleurs que, même si nous y perdrons par rapport à aujourd'hui, nous pourrions néanmoins avoir l'assurance de sauvegarder certains acquis avec la voie de l'accord, acquis que nous ne sommes pas sûr de garder en laissant la DIRECCTE trancher pour nous : ce serait alors la loterie !**

#### 4/ LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE : DANS LA BONNE DIRECTION ?

Au vu des formations au numérique (telles qu'elles apparaissent dans le plan de formation), les élus ont le sentiment que les questions demeurent. On parle de "web first", mais après ?

Au sujet de la formation, la direction précise qu'il s'agit d'une logique d'accompagnement, et que ce n'est pas forcément des achats auprès d'organismes. C'est aussi en interne, par la voie de l'échange de bonnes pratiques...sachant que les situations sont très diverses : à certains endroits, ce sera plus compliqué qu'à d'autres !

Les élus ont soulevé le risque du "travail masqué" avec des formations "à la sauvette" sur le temps de pause, comme cela s'est déroulé à Besançon ! À ce sujet, la direction a précisé qu'il ne s'agissait pas de formation mais de sensibilisation.

Les élus ont rappelé qu'ils souhaitent la mise en œuvre d'une ligne plus claire : ce n'est pas juste le fait de "coller" des éléments de Mona Lisa + la vidéo des reportages diffusés.

Autre point de vue, celui que l'ancien directeur Bruno Patino exprimait en son temps, lorsqu'il estimait qu'il fallait "un minimum de 4 ou 5 personnes pour que ça marche".

#### 5/ LES POSTES DE WEB INFO : POURQUOI CETTE APPELLATION ?

À ce sujet, la direction nous dit que le souhait est que ces spécialistes de l'info sur le web soient à terme des "rédacteurs en chef adjoints" sur le numérique, avec l'idée d'une convergence des médias. Pourquoi pas dès aujourd'hui ? Car le niveau n'est pas le même partout...même si des expérimentations peuvent être tentées à certains endroits.

Attention aussi à ne pas en faire des adjoints interchangeable, arrivant pour pallier un éventuel manque de moyens dans les équipes d'encadrement.

Désormais, ces web info dépendront des rédacteurs en chef (et seront moins "hors sol" que les actuels pilotes web).

Les délégués numériques (sous l'autorité des directeurs régionaux) auront, quant à eux, une vision plus globale.

#### 6/ LES ASSISTANTES

Ces métiers se retrouvent doublement impactés : d'une part en raison du projet, mais aussi avec celui de la mise en place du logiciel sur les missions.

La démarche de GPEC entreprise doit permettre d'offrir aux administratifs des opportunités d'évolution professionnelle et être redéployées en interne suivant les dispositifs d'accompagnement adaptés. Il est rappelé que, sans les assistantes, il n'y a tout simplement

"pas d'entreprise".

La GPEC doit permettre d'éviter :

- les inquiétudes
- les incertitudes
- et les souffrances

La démarche arrive tard, mais elle est absolument nécessaire.

Et il faudra avoir une attention particulière à la situation des assistantes dans cette mutation de l'entreprise.

## 7/ UN SERVICE DE PAYE SÉPARÉ DE LA RH DE PROXIMITÉ

Comme pour d'autres activités, la paye est un élément majeur pour le fonctionnement de la société, précise la direction. La volonté était donc d'améliorer les choses...en sachant que la situation n'est pas la même partout.

Pour la direction, il n'est pas normal que certains personnels de paye effectuent par exemple les convocations de réunions au CHSCT, alors que ce n'est pas leur métier !

## 8/ CONSÉQUENCES POSSIBLES EN TERME D'EMPLOI ET DE REDÉPLOIEMENTS

Durant l'information consultation, il a été précisé que la réforme n'avait pas pour but d'augmenter le volume d'emploi, et qu'il y aurait donc des redéploiements.

Or, des créations de postes seront nécessaires sur certaines fonctions support : notamment pour les fonctions de RRH dans deux DR du Nord-Ouest.

Les redéploiements peuvent s'imaginer au-delà du réseau, au sein des filières concernées dans toute la société.

La direction ajoute qu'il est trop tôt pour savoir dès aujourd'hui comment l'entreprise va s'organiser à ce sujet.

## 9/ L'AVIS DU CE DU PÔLE NORD EST

À l'issue de ces derniers échanges au CE, les élus du Nord Est saluent la qualité du travail engagé, pour permettre d'avoir une meilleure perception de ce qui va se passer. Ils ont cependant rendu un avis négatif, à l'unanimité des votants.

Parce que des interrogations demeurent sur les points évoqués ci-dessus. Au-delà de ces interrogations, ils ne comprennent pas la précipitation, à quelques mois d'une échéance électorale suite à laquelle la donne sera peut-être changée.

## **II) LE PLAN DE FORMATION 2017**

### 1/ SA PRÉSENTATION

Les élus ont pris connaissance du compte rendu de la commission "emploi formation" du 24 novembre dernier :

- Tout d'abord, l'enveloppe du plan (hors "périodes de professionnalisation") baisse d'années en années depuis 2014 : dans le pôle Nord Est, elle passe ainsi de 234.000 à

155.000 euros.

- Du fait de ces contraintes budgétaires, seules les formations jugées "indispensables" ont été retenues.
- On comptera donc 855 stagiaires, pour 14.270 heures ; et si on ajoute les formations prises en charge en central, le nombre de stagiaires s'élèvera alors à 1142, pour 19.562 heures.
- La catégorie la plus importante sera celle des "actions liées aux technologies et à l'innovation" : 116.000 euros pour 158 stagiaires
- Viennent ensuite les "compétences transverses" (62.000 euros) et la "prévention des risques" (49.000 euros).

Retrouvez [ICI](#) le compte rendu de la commission

## 2/ LES RECONVERSIONS

Alors qu'il est annoncé que 3 projets de reconversions ont été acceptés sur le plan 2017, les élus reposent la question : quels sont les critères d'acceptation ?

La direction nous redit que les aptitudes et pré-requis doivent être validés par la hiérarchie. Des tests sont aussi proposés par les écoles.

Par rapport à cette question de l'aptitude, nous savons que d'autres candidats sont candidats à des projets, et que certains ont déjà suivi des formations (voire déjà exercé dans d'autres structures le métier qu'ils convoitent). Ces candidats sont donc supposés disposer aussi de ces pré-requis pour voir leur projet aboutir. Pourquoi n'aboutissent-ils pas ?

Autre question : la direction n'est pas claire non plus pour que qui concerne les postes identifiés, qui doivent être réservés à l'issue de ces parcours de reconversion.

Elle nous répond que nous sommes là dans le cadre du budget du futur plan. Or, elle nous disait auparavant qu'une formation n'était acceptée (et le budget alloué) que s'il y a un "terrain d'atterrissage" à l'issue.

La direction ajoute qu'il s'agit de projets à moyen terme, et qu'elle "serait bien en peine aujourd'hui de préempter des postes à horizon 2018".

Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous n'y comprenons plus grand chose sur comment les reconversions fonctionnent !!

## 3/ L'AVIS DES ÉLUS SUR LE PLAN DE FORMATION

Compte tenu du constat de cette "dégringolade" au fil des ans et encore l'an prochain, les élus ont suivi les préconisations de la commission : malgré ses grands discours sur l'avenir de la société, France TV est incapable de mettre les moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions). Ils ont donc adopté un avis négatif à l'unanimité des votants.

## **III/ QUESTIONS DIVERSES**

### 1/ LA GESTION DE LA PAYE EN BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Les élus ont eu confirmation que la remplaçante de la gestionnaire (qui est en arrêt maladie) est elle aussi en arrêt pour maternité. La tâche est donc désormais partagée entre Nancy et Strasbourg, ce qui signifie un surcroît d'activité pour ces deux sites.

2/ SUR LE REMPLACEMENT DE LA MAQUILLEUSE DE L'ANTENNE DE BOURGOGNE (DONT LA MOBILITÉ SUR FRANCE INFO A ÉTÉ CONFIRMÉE)

Le principe était bien le redéploiement du poste.

La direction nous précise que la future DR va devoir regarder comment elle s'organisera :

- soit pour le maintien du poste (auquel cas un autre redéploiement sera nécessaire)
- soit pour une autre solution.

Les élus rappellent que le maquillage est un métier propre à la télévision, et que les accords signés doivent être respectés. En particulier avant l'arrivée de la HD...

---

Il s'agissait là du dernier CE présidé par la directrice du pôle. Les prochains couvriront les 3 nouvelles DR "Bourgogne Franche-Comté", "Grand Est", et "Hauts de France" ; ils seront présidés par la direction du réseau, jusqu'à ce que la nouvelle organisation des instances soit déterminée, puis mise en œuvre.

---

**Prochain CE le 27 janvier 2017  
à Strasbourg**



**Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Etablissement sont à votre écoute : Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)**



## Compte rendu commission emploi/formation du 24 novembre 2016

Présents : Muriel Bessard, Catherine Schulbaum, Véronique Marchand, Cécile Poure, Didier Walter, William Maunier, Arnaud Wust, Laurence Carpentier.

Pour la direction : Claire Joumier, responsable formation et compétences

### Projet de plan de formation 2017

<u>En 2014 :</u>	le plan pur FTV de la formation professionnelle était de	234 625 €
	Le budget période de professionnalisation était de	107 804 €
	Pour un budget total de <b>342 429€</b>	
<u>En 2015 :</u>	le plan pur FTV de la formation professionnelle était de	199 206€
	Le budget période de professionnalisation était de	44 965€
	Pour un budget total de <b>244 171€</b>	
<u>En 2016 :</u>	le plan pur FTV de la formation professionnelle était de	164 286€
	Le budget période de professionnalisation était de	192332€
	Pour un budget total de <b>356 618€</b>	
<u>En 2017 :</u>	le plan pur FTV de la formation professionnelle serait de	155 771€
	Le budget période de professionnalisation serait de	126 714 €
	Pour un budget total de <b>282 485€</b>	

On ne peut que constater la dégringolade d'année en année du budget France Télévisions alloué à la formation professionnelle.

## **La construction du plan :**

Le taux de réalisation des entretiens annuels pour la construction du plan de formation est passé de 63% au 30 septembre 2015 à 67% au 30 septembre 2016 mais avec un budget FTV amputé de 5% entre 2016 et 2017.

Comme les années précédentes, pour répondre aux impératifs budgétaires restreints, seules les demandes de formation de priorité 1 (indispensable) ont été retenues dans leur globalité ainsi que les formations prises en central puisqu'elles ne coûtent rien au pôle.

Depuis deux ans on constate que le budget période de professionnalisation est presque aussi important si ce n'est plus (exemple en 2016) que le budget alloué par l'entreprise. Même si l'on salue le travail de la responsable formation et compétences, on réalise que le plan ne vit que grâce en partie à la période de professionnalisation. On ne peut que s'inquiéter de l'avenir de la formation professionnelle à France Télévisions.

## **Les chiffres :**

En 2017, nous compterons 855 stagiaires pour 14 270 heures de formation pris intégralement en charge par le pôle pour un montant de 282 485€. A ce budget viendra s'ajouter la formation de 287 stagiaires par le central pour 5 292 heures de formation, notamment pour les formations DOIR (Dynamiser l'Offre d'Information Régionale), les élections législatives, Planif et les formations sur les nouveaux caméscopes.

En 2016, le plan central prévoyait 734 stagiaires pour 9521 heures de formation. La baisse du budget en région n'est même pas compensée par les formations en central.

En cumulant les formations pôle et celles au niveau central, nous obtenons 1142 stagiaires pour 19 562 heures de formation pour l'ensemble des collaborateurs de PNE.

## **Le plan :**

### Actions liées à l'information et aux programmes

111 stagiaires sont prévus pour 1561 heures de formation avec un coût de 31 995€.

Pour les élections sénatoriales, le budget étant si moribond qu'il ne permet pas de former plus de deux journalistes par antenne. De plus, cette formation, faisant pourtant partie des axes transversaux de FTV, est prise sur le budget pôle car même en central le budget formation n'est pas suffisamment doté pour la prendre en charge.

#### Actions liées aux technologies et à l'innovation

158 stagiaires sont prévus pour 3910 heures de formation et un coût de 116 104€.

Les formations suite au renouvellement de régie à Strasbourg et Besançon ont un fort impact sur le budget formation (51 628€). « Le cadrage et mise e images » pour les OPV de Bourgogne et Franche Comté et la formation « Conception et/ou réalisation multicaméras (35 400€) contribuent également à la consommation du budget lié à cet axe.

#### Actions liés à la gestion d'entreprise

On compte 46 stagiaires pour 854 heures de formation pour un coût de 22 765€

Le libellé « Gestion des ressources humaines » pour un montant de 12 000€ est en fait une enveloppe prévisionnelle en cas de besoin.

#### Actions liées à la prévention des risques, santé et qualité de vie au travail

On compte 418 stagiaires pour 3801 heures de formation et un coût de 49 192€.

Il est prévu en 2017 de mettre l'accent sur la formation « habilitations électriques » pour 81 stagiaires et un coût de 17 540€.

Les membres de la commission emploi/formation s'inquiètent de constater que le budget alloué à la prévention des risques, santé et qualité de vie au travail soit plus important que celui alloué à l'information et aux programmes de 31 995€. Même si la formation DOIR est prise en central cela aurait dû permettre au pôle de mettre en place des formations « développement de compétences ».

#### Actions liées aux compétences transverses

On compte 122 stagiaires pour 4 144 heures de formation et un coût de 62 429€

Ce budget est élevé car il tient compte du coût de 3 formations pour reconversion (39 230€)

En Franche comté nous aurons deux personnes en reconversion : une reconversion de Technicien de reportages en OPS et une reconversion de monteur en JRI.

En Lorraine, nous aurons une reconversion d'assistante de locale en journaliste rédacteur.

On note également une formation métier, développement de compétences en Nord-Pas de Calais, c'est un parcours professionnel d'ouvrier spécialisé à gestionnaire de parc.

## Questions diverses :

La RFC a voulu rassurer les collaborateurs de Besançon en annonçant l'aménagement d'une future salle de formation.

Concernant l'E-Learning, la RFC nous informe que des négociations sur la formation professionnelle sont en cours qui devraient acter l'obligation de planifier les stagiaires et de faire apparaître leur détachement sur le planning.

Un point a été fait sur le rôle des différents niveaux de formateurs :

En effet, nous avons les animateurs de formation, dont le rôle est de répondre à un besoin ponctuel exemple la formation Klaxon avec des tablettes comme support et qui a pour but d'expliquer ce qu'est un entretien individuel, un entretien professionnel. La formation dure une demi-journée.

Les membres de la commission font remarquer que certains qui ont fait la formation depuis un laps de temps tellement ancien ne sont plus à même d'assurer les formations. Exemple avec les nouvelles caméras.

Les formations FOR : le FOR peut être amené à se déplacer pour former les collaborateurs c'est un cursus de 10 jours mais le candidat à la formation FOR doit présenter un projet de formation.

Nous avons enfin la formation des tuteurs qui seront amenés à encadrer un contrat d'apprentissage ou un alternant. Cette formation est hébergée par l'UFTV mais est financée par l'AFDAS.

Concernant la formation DOIR (Dynamiser l'Offre d'Information Régionales) elle s'adresse en priorité aux journalistes ayant la compétence complémentaire. L'ensemble de ces journalistes sont amenés à faire cette formation avant fin 2018.

La formation prise en charge par le central en 2017 concernera 9 journalistes par rédaction sur les deux années à venir.

Les 9 journalistes choisis par le rédacteur en chef connaîtront lors d'un entretien les raisons de son choix.

## Avis de la commission

Les membres de la commission emploi/formation avaient donné un avis négatif sur les orientations du plan de formation 2017 tel qu'il avait été présenté même s'ils avaient souligné que le projet était ambitieux. La présentation du projet de plan de formation 2017, soumis au vote aujourd'hui, ne fait que confirmer les craintes préalablement émises. Un budget de nouveau en baisse de 5% cette fois-ci, ce qui fait une baisse globale de 17.5% depuis 2014, des formations non prises en compte malgré l'enjeu des futures élections en 2017 (seulement 2 journalistes formés aux élections sénatoriales par rédaction et 5 journalistes formés par rédaction aux élections législatives). Le budget de formation ne permet plus le développement de compétences et ça ne concerne pas que les journalistes. Il fut un

temps où les documentalistes, les monteurs... pouvaient avoir eux aussi des formations thématiques pas seulement techniques.

Les membres de la commission notent également l'absence de formation « Culture du numérique pour tous », un des axes les plus importants à France Télévisions. Et pourtant dans les orientations stratégiques de FTV on peut lire : « A l'heure où les outils numériques sont omniprésents dans la société et en entreprise, il est indispensable de les intégrer dans nos pratiques professionnelles. Un des principaux enjeux pour France Télévisions est de tenir la promesse de la transformation numérique pour tous. L'entreprise déploiera un vaste plan de sensibilisation, de formation et d'adaptation au numérique. Pour ce faire des formations à la culture du numérique seront proposées à l'ensemble des collaborateurs ».

Les membres de la commission ne peuvent que déplorer que France Télévisions malgré ses grands discours sur l'avenir de la société soit incapable de mettre les moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions.

Les membres de la commission préconisent donc un avis négatif.

Fait à Lille, le 24 novembre 2016

Laurence Carpentier  
Présidente de la commission